

*Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s*

*Depuis six années j'ai l'honneur et la charge de présider aux destinées d'AGIRabcd. Devant cette même instance, j'avais exprimé alors le souhait d'une association apaisée, d'une gouvernance participative répondant ainsi favorablement aux ambitions du projet 2010 et d'un projet stratégique pour les années à venir.*

*Une association apaisée. En effet l'époque était propice aux anathèmes entre Paris et la province, le siège et les délégations, l'international et les autres activités.... L'outil le plus vénéré étant celui du mail collectif, prenant à témoin l'ensemble des membres du bon droit de son auteur et de la pertinence de sa pensée. Quelques poussées de fièvre demeurent, il me semble que l'essentiel de nos relations communes peuvent tout de même être aujourd'hui qualifiées de paisibles.*

*A Propos de la gouvernance....Je me suis toujours efforcé de rendre compatible l'unité de notre association avec un mode de fonctionnement le plus « fédératif » possible. Nos ambitions, nos projets, nos décisions doivent en permanence être éclairés par la réalité du terrain vécue par les délégations... Présentes au sein du conseil et du bureau, elles s'assurent notamment de la rigueur apportée à la gestion de nos moyens communs. Aujourd'hui, la transparence, l'action menée par la commission Finances, le respect et le suivi des procédures budgétaires ont fortement contribué à cette compréhension. De plus, nous avons pu ensemble décider d'une gestion commune et plus rationnelle de la trésorerie disponible.*

*Évoqué dans le plan 2010, l'accent a été mis **sur la formation**. Ses contours sont mieux cernés. Elle constitue un facteur d'intégration des nouveaux adhérents et de cohésion pour ceux qui acceptent des missions d'animation. Elle est également l'occasion de rassemblements régionaux sur des thématiques spécifiques.*

*À plusieurs reprises nous avons pu nous rendre compte de la pertinence du niveau régional. C'est la raison pour laquelle la création des collèges régionaux a été suscitée, encouragée....*

*Les ressources thématiques contribuent également à la bonne gouvernance de l'ensemble, parce qu'elles représentent l'association dans les instances nationales spécialisées, parce qu'elles sont des outils utiles d'une plus grande transversalité qu'elles peuvent provoquer, organiser et animer.*



*Doter un peu moins de 3000 « auto-entrepreneurs de l'action bénévole » d'une ambition commune n'est pas chose facile, pourtant la commission stratégie a accepté cette gageure. Elle a conduit AGIRabcd à définir quelques domaines d'actions prioritaires, qu'il s'agisse de l'emploi, de l'insertion des personnes en situation de précarité, de l'autonomie des anciens, de l'international par le transfert de compétences ou de celui qui concerne plus directement nos propres adhérents. Des plans d'actions ont été identifiés, ils visent à conforter notre engagement au sein de ces*

*différents domaines stratégiques, à rendre plus cohérentes nos démarches financières, à améliorer notre lisibilité et notre communication, à rechercher les partenariats nécessaires, à mieux mesurer notre utilité sociale etc...*

*Les défis ne sont pas minces, pour ma part j'en identifie quatre :*

- **celui des ressources**, bénévoles et financières... Bien entendu, ce souci des ressources financières passe également par la recherche constante d'économies auxquelles nous nous sommes consacrés ces dernières années. Cet effort rend légitime le fait que chacune des composantes de notre association prenne sa juste part des dépenses communes ;
- **autre défi**, celui de poursuivre la construction d'un véritable « centre de

Dans cette lettre

Yvan LE MOING  
Son message

2016  
Assemblée Générale  
Journées des DT

ÉLECTION DU PRÉSIDENT  
Jean Pédelaborde

EN COTE D'IVOIRE  
Aide à la création  
d'entreprise

Convention CNAV  
Caisse Nationale d'Assurance  
Vieillesse)

ressources » au bénéfice des délégations et surtout des bénéficiaires de nos actions ;

- multiplier **les relations inter-délégations** et construire ainsi un réseau vivant, interactif et riche des actions de chacune de ses composantes pour le plus grand bénéfice des tous, constituée également un défi ;
- enfin, dernier défi à mes yeux, **celui de l'activité internationale**.

*Cher(e)s ami(e)s, AGIRabcd est une belle association, riche de la qualité des relations qu'elle permet de nourrir entre nous. Ce sont ces relations qui nous apportent joie et plaisir et qui sont, d'une certaine façon, une part de notre gratification pour le temps que nous voulons bien lui consacrer. Au cours de ces six années j'ai eu la chance de mesurer l'engagement de toutes les équipes, l'attachement qui les lie à notre association. J'adresse toutes mes excuses à ceux que j'aurais pu bousculer, ou blesser, dans l'exercice de ma fonction.*

*Merci à Jean, Michelle, Jean-Pierre, Raymond, André ; merci également aux équipes nationales, à tous les secteurs du siège ; ils me pardonneront de ne pas tous les citer, merci aux membres du bureau et à l'ensemble des administrateurs ; merci aux délégations, merci à tous et surtout... bon vent à AGIRabcd, mais n'oubliez pas « il n'est pas de bon vent pour qui ne connaît son port » (Sénèque).*

Yvan Le Moing

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 16 juin 2016

Cette année, c'est la maison de la RATP qui accueillait AGIRabcd pour son rendez-vous annuel. Yvan Le Moing a ouvert la séance. Après quelques mots d'accueil à l'assemblée, il a exprimé ses vœux de prompt rétablissement à Jean de Senneville, Jean Buttin et Michelle Maisonhaute, dont les santés sont actuellement affectées. Pour commencer et laisser aux scrutateurs le temps de dépouiller les bulletins de vote, les candidats au Conseil d'Administration sont venus se présenter. Ils étaient quinze pour dix postes à pourvoir.

Pour mettre un peu de fantaisie dans le déroulement de l'AG, des témoignages d'adhérents ont été intercalés. Tout d'abord, Brigitte Euverte, professeure de couture, a présenté les multiples missions qu'elle a faites en Asie (cf lettre 14), en Inde, en Afrique, et en Haïti, pour aider les femmes à se professionnaliser dans un métier et en tirer un revenu. Pour l'ensemble de son investissement associatif, elle a reçu le Prix HSBC, Talents 2015 (cf lettre 35).

Prenant sa suite, Jean Pédelaborde a commenté le rapport d'activité de l'année 2015. La tendance globale de notre activité a été stable en 2015, ainsi que celle du nombre d'adhérents. Si l'international a connu une légère baisse de son activité, elle a été contrebalancée par une augmentation de l'activité nationale. Et, si les missions à l'étranger ont été moins



### ÉLECTION

#### du nouveau président

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu, le vendredi 17 juin 2016, a porté Jean Pédelaborde, à la présidence de notre association.

Ingénieur chimiste de formation, Jean Pédelaborde (67 ans) a été chef de projets dans la construction d'usines à l'étranger (Maroc, Argentine, Égypte...), puis ingénieur de production dans la chimie pharmaceutique. Il s'est ensuite spécialisé dans la sécurité industrielle (prévention des accidents du travail) et la protection de l'Environnement. Entré à AGIRabcd en 2007 à la délégation internationale, il a été un éphémère délégué départemental de PPC, puis assure depuis 2010 la fonction de délégué général auprès d'Yvan Le Moing.

Autres élections : Daniel Françon, trésorier, Viviane Mirabello, trésorière adjointe et Jacques Coudray, secrétaire du CA. Ils sont membres du bureau. Les autres membres seront élus lors de la prochaine réunion du CA, le 29 septembre 2016.

nombreuses, elles ont été en partie pondérées par plus de débouchés et plus de partenariats. Le projet associatif progresse et se précise. La formation, de plus en plus ressentie comme nécessaire, se développe ; les stages se diversifient, se spécialisent et tendent à se régionaliser.

Après ce tour d'horizon, Raymond Gobé est venu parler de l'employabilité des seniors et du partenariat avec AG2R La Mondiale. A ce jour, vingt DT sont engagées dans l'action, et plus de cent bénévoles ont été formés aux bonnes pratiques du partenaire. Puis, Yvan Le Moing a commenté la convention de réciprocité signée en avril avec la CNAV (voir article).

En interlude, Alain-Jean Trimouille, est venu présenter l'action Car 47 développée dans le Lot-et-Garonne. (cf lettre 26). Cette action peut être modélisée dans toutes les DT. Alain-Jean Trimouille se propose d'en expliquer les mécanismes à toutes les DT qui souhaiteraient en savoir plus sur cette action.

Dans sa présentation du rapport financier, Jean Petit nous a expliqué la cause des dépenses exceptionnelles engendrées sur l'exercice : licenciements au secrétariat et remise en état des locaux, à la fin du bail de location.

Autres témoignages :

- celui de Caroline Zvequintzoff (antenne de Rueil-Malmaison), qui nous parlé de trois bénéficiaires, enfermés dans leur mutisme et au fond de leur détresse. Grâce à l'équipe qui les a épaulés et remis sur le chemin de la confiance en soi, ils ont développé des talents qu'ils avaient perdus en même temps que tous leurs repères.
- celui de Jackie Robert, (DT Montpellier) pétillante septuagénaire, qui nous a relaté avec beaucoup de fougue et d'humour sa mission dans une grande entreprise africaine, dont elle a structuré et équipé l'infirmerie.

Après la proclamation des résultats du vote des nouveaux administrateurs, et en guise de rapport moral, Yvan Le Moing nous a adressé un mot de la fin, qu'il a intitulé « Ce que j'ai envie de vous dire », retranscrit dans cette lettre. Après de longs applaudissements et des remerciements pour sa présidence, Yvan Le Moing nous a conviés à partager le verre de l'amitié et les petits-fours.



photo-jean-Michel Mazet

## JOURNÉE DES Délégués (es) Territoriaux



La journée des délégué(e)s c'est déroulée à l'AGECA, rue de Charonne (11ème) pour leur rendez-vous annuel. Cinquante-sept d'entre eux étaient présents. Ils se sont répartis en trois ateliers, dont les thèmes étaient :

- AGIRabcd et les jeunes,
- AGIRabcd et les DT sur leur territoire,
- AGIRabcd et l'international dans les délégations.

Après un déjeuner convivial, Jean-Jacques Beaussou, ancien ambassadeur, directeur de la Mission des Relations avec la Société Civile est intervenu sur « le Volontariat à l'international ».

Puis, deux témoignages sont venus enrichir la journée.

- La DT Réunion a présenté une action autour de la citoyenneté.
- La DT des Yvelines, a présenté une action au Sénégal.

**Un compte rendu complet de cette journée sera bientôt consultable sur Intragrir.**



# ACE EN CÔTE D'IVOIRE

Chaque année, des millions de jeunes Africains arrivent sur le marché du travail sans espoir d'y trouver un emploi. Ils sont scolarisés, les diplômés sont de plus en plus nombreux. Mais le tissu économique est nettement insuffisant.

Conscients de ce problème majeur, les gouvernements africains encouragent les jeunes et les moins jeunes, à créer leur propre emploi. C'est ce que certains font déjà, mais dans un cadre informel, qui accueille toutes sortes de petits métiers, dont l'avenir est incertain.



**LES BESOINS  
SONT IMMENSES**

**CE TYPE DE PROJET  
POURRA ÊTRE MODÉLISÉ  
POUR DES PROGRAMMES  
SIMILAIRES DANS  
D'AUTRES PAYS**

Le gouvernement ivoirien et l'Agence Française de Développement (AFD) ont décidé de financer un programme d'aide à la création d'entreprise, destiné à donner une chance à des milliers de jeunes ivoiriens de 18 à 35 ans, (50% hommes et 50% femmes). Ce programme est financé dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé entre la France et la Côte d'Ivoire.

Le MESAD (*Mouvement pour l'Éducation, la Santé et l'Aide au Développement*), ONG ivoirienne partenaire d'AGIRabcd depuis 2013, a été sélectionné pour réaliser une partie de ce programme en s'appuyant sur les compétences des experts de notre association.

Les objectifs sont ambitieux : former 2500 jeunes à l'esprit et à la gestion d'une micro-entreprise, valider 1000 projets de création d'entreprises, accompagner les futurs entrepreneurs dans la création de leur entreprise et les suivre dans les premiers mois de leurs activités. Pour atteindre ces objectifs, il a fallu :

- construire un programme de formation pour une vingtaine de formateurs (*jeunes diplômés*) capables de former les 2500 jeunes recrutés dans 5 districts de la ville d'Abidjan,
- construire un programme de formation de 5 jours pour les 2500 jeunes candidats entrepreneurs,
- construire les outils de formation des jeunes stagiaires et de validation de leurs projets d'entreprise,
- accompagner les formateurs pendant leurs actions de formation pour s'assurer du bon déroulement des stages,
- adapter les formations au contexte local et à la typologie des stagiaires : niveaux de formations scolaires parfois faibles, difficultés de rédaction, difficultés à résister aux tentations et à la pression familiale dans la gestion du budget de l'entreprise, craintes de sortir du secteur informel, méconnaissance des mécanismes propres à la gestion d'une entreprise, faible capacité managériale, tracasseries administratives,
- proposer un modèle de plan d'affaires pour la validation des projets individuels,
- mettre en place la méthodologie pour l'accompagnement des stagiaires pendant le processus de création.



Photo: André Muller (debout- adhérent du Roussillon) animant une session de formation

Le MESAD se charge d'accompagner les futurs entrepreneurs dans la recherche des financements nécessaires au démarrage des entreprises (*entre 500 et 2000 Euros*).

Les programmes, contenus et méthodes de formation, ont été validés avec les équipes du MESAD. L'objectif est de le rendre autonome dans la poursuite de ce programme.

*André Muller (DT Roussillon), a coordonné cette activité de janvier à mars 2016 et la poursuivra dans les mois à venir, jusqu'en 2017.*



Engagées depuis plusieurs mois par Philippe Aubert, les discussions entre la CNAV (*Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse*) et AGIRabcd ont abouti à la conclusion d'une convention approuvée par le Conseil d'administration de la CNAV le 5 février 2016, et signé par AGIRabcd le 8 mars 2016. Cette convention s'inscrit notamment dans le cadre de la loi 2015 – 1776 du 28 décembre 2015 « relative à l'adaptation de la société au vieillissement » (*voir annexe*) et met en exergue :

- le besoin d'une mobilisation de tous les secteurs et, en premier lieu du secteur associatif, en vue du développement d'actions organisées au profit des populations les plus fragilisées,
- la lutte contre l'isolement des personnes âgées (*et notamment dans le cadre du programme national MONALISA*)
- le désenclavement des catégories d'individus via la multiplication des projets et des échanges intergénérationnels à tous niveaux et notamment en favorisant l'engagement des aînés auprès des jeunes.

Notre accord contractualise les liens de réciprocité et de complémentarité entre les deux entités :

- AGIRabcd bénéficiera de l'appui de la CNAV, au plan national, ainsi que de l'appui de ses agences régionales (*les CARSAT*) pour présenter ses activités aux futurs retraités que l'Assurance Retraite convie régulièrement à des réunions de préparation à la retraite et parmi lesquels elle pourra recruter de nouveaux bénévoles.
- La CNAV, qui développe des actions de prévention en direction des populations fragilisées, pourra, de son côté, s'appuyer sur AGIRabcd dans différents domaines d'intervention, à titre d'exemple :
  - accompagnement des seniors les plus âgés à préserver leur autonomie, et à rompre l'isolement, que ce soit à domicile ou en établissement,
  - assistance à la maîtrise des outils informatiques (médiation digitale),
  - aide à la mobilité et aux déplacements (*Agiroute*),
  - Education budgétaire...

Comme précisé à l'article 4.3 de la convention, chaque délégation territoriale qui le souhaite est invitée à se rapprocher de la CARSAT de son territoire afin de définir les modalités de déclinaison du partenariat au niveau local.

La coordination de cette opération est assurée par Dominique HENON, de la délégation Norseinoise, en relation avec Michelle MAISONHAUTE pour la Délégation nationale et Raymond GOBE pour ce qui relève de la gestion des ressources bénévoles.

## ANNEXE

Le contexte de la loi du 28 décembre 2015  
(*rappel de quelques données*)

- L'espérance de vie est de 78,4 ans pour les hommes, 84,8 ans pour les femmes. L'INSEE projette un allongement continu de l'espérance de vie d'ici à 2060. Cette année-là, elle devrait être de 86 ans pour les hommes et 91,1 ans pour les femmes.

- Les personnes âgées de 60 ans et plus sont au nombre de 15 millions aujourd'hui. Elles seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060. Le nombre des plus de 85 ans passera de 1,4 million aujourd'hui à 5 millions en 2060.

- La majorité des personnes âgées vieillissent dans de bonnes conditions d'autonomie. Seuls 8% des plus de 60 ans sont dépendants et une personne de plus de 85 ans sur cinq (20%). L'âge moyen de perte d'autonomie est de 83 ans.

- On compte 1,2 millions de bénéficiaires de l'APA (l'allocation personnalisée à l'autonomie) dont 60% à domicile et 40% en établissement.

- Il y a 4,3 millions de personnes qui aident régulièrement un de leurs aînés. Parmi elles, 2,8 millions apportent une aide à la vie quotidienne à une personne âgée vivant à domicile. 62% des aidants familiaux sont des femmes.

- La dépense publique consacrée à l'autonomie a été estimée en 2010 à 24 Mds €, dont 14 Mds € pour le financement des soins, 5,3 Mds € au titre de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et 2,2 Mds € pour l'hébergement

- Les « âgés » sont plus de 5 millions à être investis dans le milieu associatif. Ils sont aussi un fervent soutien de la solidarité familiale, 24 millions en 2060.